



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Requalification et rectification du trace de la RD601 sur les communes de Cannelle et Sari d'Orcino

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

COLLECTIVITE DE CORSE

Raison sociale

Collectivite de Corse

N° SIRET

20007695800012

Type de société (SA, SCI...)

Collectivites territoriales

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

PIERI

Prénom(s)

Jean baptiste

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6. Infrastructures routières	(les ponts, tunnels et tranchées couvertes supportant des infrastructures routières doivent être étudiés au titre de cette rubrique)., 6A

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Requalification et rectification du trace de la RD601 depuis le PR 4+460 au PR 7+400 sur les communes de Cannelle et Sari d'Orcino (Cf. A3).

4.2 Objectifs du projet

Actuellement le tronçon de la RD601 desservant les communes de Cannelle et Sari d'Orcino permet difficilement le croisement de deux véhicules et présente une structure de chaussée vieillissante. Soucieuse d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité, la Collectivité envisage le recalibrage de la RD601 afin d'offrir une chaussée plus confortable et sécurisante aux usagers.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Il s'agit de travaux de calibrage et de rectification de trace sur la RD 601 (Cf. A2 et A6). A savoir : - Travaux de terrassement (Deblais, remblais, purge, decaissement de structure existante et preparation de fond de forme) - Travaux de preparation de structure de chaussée (Compactage et GNT) - Travaux hydrauliques (pose de buses dimensionnées en centennale, creation de fosse) - Travaux de confortement de talus (creation d'enrochement) - Petits travaux de maçonnerie (accès béton, pose de bordures, muret) - Travaux de revêtement de chaussée - Pose de clôture - Pose de glissières de sécurité - Réalisation de signalisation horizontale et pose de panneau de signalisation verticale

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les travaux d'aménagement n'ont pas vocation à augmenter le trafic routier ; ils visent l'amélioration de la structure actuelle (qui est dans un état actuel de ruine) par le dimensionnement de la chaussée pour une durée de vie de 20 ans et l'élargissement de la voie à 5m afin de permettre le croisement de deux véhicules légers. L'objectif principal étant la sécurisation de l'itinéraire. Durant sa phase d'exploitation, les services de la Collectivité de Corse assurent l'entretien des ouvrages hydrauliques et de la chaussée (Hors agglomération). Ainsi que l'entretien des dispositifs de sécurité (glissières, parapets)

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

DLE Déclaratif en cours

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie globale du projet (Sari d'Orcino /Cannelle) 17 341 m2	(27 591 , m2) (3
/ 10 250 m2 Surface imperméabilisée supplémentaire :	855 , m2) (1 152, m2) (
Sari 2 840 m2 / Cannelle 1 015 m2 Surface totale a	7 030 , m3) (5 050 , m3)
desimperméabilisée : Sari 767 m2 / Cannelle	(1980 , m3) (1 180, m3)
385 m2 Volume de terre de déblais Volume de terre de remblai	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : " Lat. : "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : " Lat. : "

Point de d'arrivée : Long. : " Lat. : "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☒	☐	Sari d'Orcino et Cannelle
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Pour ces travaux : 1180m3 de Terre végétale seront valorisés sur les délaissés routiers et les talus de remblais. 1980 m3 de terres (type tuf) excédentaires seront réutilisées sur des parcelles privées (identifiées en concertation avec la Commune et le propriétaire (cf A5)) et dans le périmètre d'étude écologique du projet. Elles ne présentent pas d'enjeu de biodiversité (Cf. A7 Diag
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Le projet a fait l'objet d'une étude faune flore complète d'un an, 2024-2025 par le BE Naturalia (Cf A7). Cette étude a permis d'identifier les enjeux et évaluer les impacts liés au projet. L'ensemble des mesures proposées aboutit à des impacts résiduels négligeables pour l'ensemble des groupes d'espèces et habitats.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Le projet de calibrage et rectification de la chaussée RD601 engendre une consommation d'espace naturel d'environ 2 750 m ² . Il est prévu une réhabilitation des anciens délaissés (au total de 6 le long de la RD601), à hauteur de 1 150 m ² (Cf A4). Donc la consommation définitive d'espace naturel sera de 1600 m ² .
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	L'aménagement prévu engendre des déplacements et des trafics supplémentaires temporaires le temps de la phase travaux. Il n'a pas vocation à augmenter le trafic mais a pour but de sécuriser et conforter la chaussée de la RD601
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	L'aménagement prévu n'a pas vocation à augmenter le bruit
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	L'aménagement prévu engendre des nuisances sonores supplémentaires le temps des travaux dus au va et vient des engins de chantier
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Des vibrations peuvent être ressenties par la circulation des engins, lors des phases de terrassement...
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Des poussières peuvent être mises en suspension lors de la phase de terrassement et le va et vient des engins. Un suivi écologique du chantier veillera au respect des bonnes pratiques environnementales par les entreprises : arrosage régulier du chantier pour éviter les nuisances occasionnées par la mise en suspension des poussières
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☒	☐	La rectification de virage et la rehabilitation des delaissees va engendrer la creation de talus (Cf. A6). La mise en oeuvre de l'ensemble des dispositifs : creation de risbermes, reprofilage irregulier du talus, desimpermeabilisation des anciens delaissees, reutilisation de la terre vegetale issu du site.... va permettre d'ameliorer l'insertion paysagere tout en favorisant un retour des composantes biologiques en respect avec la
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

L'étude écologique a permis d'identifier les enjeux et analyser les impacts liés au projet. Les principaux enjeux identifiés concernent les arbres remarquables, la flore protégée et la Tortue d'Hermann. Des échanges étroits entre la MOA et le BE ont abouti à la validation de variantes de moindre impact et la proposition d'un ensemble de mesures afin d'aboutir à des impacts résiduels négligeables. Les mesures principales à mettre en œuvre : - Le respect d'un calendrier de travaux évitant la période de reproduction de la faune - L'évitement d'arbres remarquables favorables aux Chiroptères - Un balisage et mise en défens des habitats et espèces protégées - La réalisation d'un passage à faune (ouvrage mixte) en faveur de la petite faune - La désartificialisation et la réhabilitation de six délaissés routiers avec suivis N+1 à N+3 (environ 1000m² revalorisés) - L'accompagnement écologique tout au long des phases chantier. Le suivi écologique par un écologue expert permettra de garantir la bonne mise en œuvre des mesures pour lesquelles la Collectivité s'est engagée (Cf A7 Diagnostic écologique_ Naturalia).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La Collectivité de Corse envisage la requalification et la rectification de la RD601 (< 3km) afin de rendre plus confortable et sécurisante cette portion de route de campagne sinueuse et étroite. Des enjeux forts ont été identifiés dans le secteur d'étude et le BE a proposé un ensemble de mesures d'évitement des arbres remarquables, de respect des périodes de reproduction et de limitation des emprises afin d'aboutir à des impacts résiduels négligeables pour tous les groupes d'espèces et habitats. Des mesures de valorisation de matériaux issus du site, de création d'un passage à faune et de renaturation d'anciens délaissés offriront une alternative à une recolonisation plus rapide des milieux adjacents par la faune et flore locale. Le respect et la bonne mise en œuvre des mesures seront garantis par un écologue expert lors du suivi

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

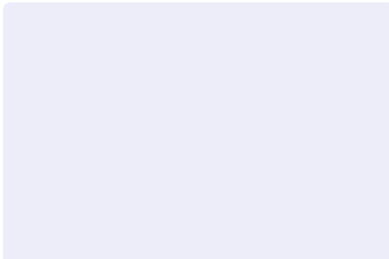
Nom PIERI

Prénom Jean Baptiste

Qualité du signataire Adjoint au DGA delegue route

À Ajaccio

Fait le 06-02-2026 / / / /



Signature du (des) demandeur(s)